

## Biodiversité en Brie des Morin

En Brie des Morin, les paysages et les écosystèmes ont été profondément marqués par les activités humaines. L’empreinte d’homo sapiens s’est progressivement accentuée depuis l’installation des premiers agriculteurs il y a près de 7 000 ans, jusqu’à atteindre l’intensité que l’on connaît aujourd’hui. C’est peut-être ce qui induit une perception souvent dubitative quant à l’intérêt de la faune et de la flore sauvage de ce territoire : comment ces dernières pourraient-elles avoir un quelconque intérêt dans des espaces si intensément transformés en particulier par les activités agricoles et par l’urbanisation ?

### I - Faune et flore sauvage des milieux créés par l’agriculture et l’élevage

Les milieux créés par les activités agricoles s’étendent en effet sur environ 70 % du territoire du projet de Parc naturel régional Brie et Deux Morin. Pour dresser un panorama du patrimoine naturel de ce territoire, il est donc essentiel de s’intéresser à la biodiversité des champs, des prairies, des pâtures et des vergers.

#### 1. Prairies et élevage

L’élevage de moutons, de vaches et de chevaux a façonné au fil des siècles ces écosystèmes remarquables que sont les prés de fauche et les pâtures. Le réseau encore assez dense de ces milieux herbacés qui subsiste en Brie des Morin constitue même, du point de vue de la biodiversité, un des principaux atouts du projet de PNR. Son intérêt biologique est souligné par la présence d’oiseaux (Pie-grièche écorcheur), de papillons (Cuivré des marais, Cuivré fuligineux, Azuré des anthyllides, Lucine, Zygène des bois, Zygène des Thérésiens, ...) et de plantes (plusieurs espèces d’orchidées - comme l’Orchis bouffon - et d’autres espèces - comme la Crépide bisannuelle, l’Orpin rougeâtre, ...) qu’on ne retrouve pas, ou peu, ailleurs en Ile-de-France.

Ces espèces rares sont accompagnées par une faune et une flore sauvage plus communes qui peuvent être particulièrement diversifiées et abondantes. De nombreuses espèces d’insectes pollinisateurs profitent par exemple de la flore diversifiée et de la disponibilité en nectar. Une part importante d’entre elles est évaluée comme plus ou moins menacée au moins à l’échelle régionale puisqu’un déclin de leurs populations a été observé. Elles sont donc encore communes mais elles se raréfient dans des proportions inquiétantes, et nécessitent donc notre attention.

Les pâtures et prairies de fauche que l’on qualifie de naturelles puisqu’elles sont constituées d’une flore locale et spontanée ont la particularité de s’être formées très progressivement sous la contrainte du pâturage et de la fauche. Les défrichements du Néolithique puis du Moyen Âge ont initié cette co-construction d’écosystèmes semi-naturels. Elles sont donc le fruit d’une longue histoire partagée et elles témoignent de pratiques agricoles anciennes, de l’histoire de notre vallée et de ses habitants. Certaines sont très anciennes comme à Sablonnières où il est démontré que l’une d’entre elles existe depuis plus de trois siècles. Elles peuvent alors revêtir un intérêt biologique exceptionnel en abritant des espèces qui, comme certaines orchidées sauvages, ne peuvent se développer que sur des sols ayant évolués lentement, avec une pression exercée par les activités humaines suffisamment stable et mesurée.

Dans un état de conservation très variable selon les parcelles, elles sont principalement localisées dans les vallées, ainsi que plus ponctuellement dans les vallons et en périphérie des hameaux situés sur le plateau. Elles sont globalement menacées puisque l'Île-de-France a perdu plus des trois-quarts de ses prairies depuis 1950 du fait de la disparition progressive de l'élevage.

## 2. Les grandes cultures

Sur le plateau, ce sont les grandes cultures qui dominent. Elles sont là elles aussi depuis longtemps, et à première vue, elles structurent un grand paysage stable depuis plusieurs siècles. En réalité, la taille des parcelles ainsi que les types et modes de culture du Moyen Âge n'avaient pas grand-chose à voir avec ceux d'aujourd'hui. Depuis une époque moins lointaine, en comparant les photos aériennes actuelles avec celles des années 1950, on observe une forte évolution du parcellaire due à l'agrandissement des parcelles, ainsi que la disparition de nombreux vergers, d'alignements d'arbres, de bosquets, de rus, de chemins et d'autres petits éléments du paysage. Ces variations apportaient autrefois une diversité d'habitats et de micro-habitats constituant un ensemble favorable à toute une biodiversité dites ordinaire, c'est à dire constituée d'espèces en principe communes.

En réalité, beaucoup de ces espèces voient leurs effectifs décliner et sont donc menacées à divers degrés. La simplification progressive du paysage est sans doute, avec la diffusion de pesticides dans l'environnement et l'abandon des jachères, une des clefs expliquant, par exemple, la raréfaction des oiseaux spécialistes des milieux agricoles. Permis par l'augmentation de la puissance et de l'efficacité des machines, l'entretien trop fréquent et pointilleux de la végétation des éléments naturels ponctuels ou linéaires qui jouxte les surfaces cultivées aggrave cette situation en réduisant la disponibilité en fleurs, graines, fruits et insectes. Le rôle de la faune auxiliaire, constituée de prédateurs capables d'un certain contrôle des ravageurs des différentes cultures, s'en trouve amoindri.

À l'échelle du PNR, la biodiversité des espaces cultivés est peu suivie et assez mal connue. Plusieurs espèces d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles, que l'on sait en fort déclin tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle nationale grâce au programme STOC du MNHN, se reproduisent sur le territoire. C'est le cas de l'Alouette des champs, de la Perdrix grise, de la Caille des blés, du Busard Saint-Martin, du Busard cendré, du Bruant proyer, ...

Peu de données concernant les plantes messicoles à forte valeur patrimoniale nous sont parvenues. Leur intérêt est aussi d'ordre historique puisque beaucoup d'entre elles ont été introduites dès le Néolithique, volontairement ou non, lors de migration de groupes humains qui ont progressivement répandus l'invention de l'agriculture. C'est le cas du Chrysanthème des moissons *Glebionis segetum* et du Peigne-de-Vénus *Scandix pecten-veneris* qui ont été signalés très ponctuellement en Brie des Morin depuis l'année 2000. La Guimauve hirsute *Althaea hirsuta*, présente également sur le territoire, est quant à elle considérée comme indigène. Ces plantes, liées aux espaces moissonnées, ont peut-être été insuffisamment recherchées.

## 3. Périphérie des fermes, des hameaux et des villages

La périphérie des fermes, des hameaux et des villages, était autrefois le domaine des vergers, notamment sur le plateau où ils apportaient une certaine diversité en termes d'habitats semi-naturels. Une part a pu

subsister jusqu'à notre siècle, ainsi que des prés avec parfois l'Orchis morio, des haies où la Pie-grièche peut nicher, et des mares utiles à la reproduction de tritons, de grenouilles et de crapauds. Le Rouge-queue à front blanc, un oiseau commun très coloré mais souvent méconnu, est particulièrement bien représenté dans cet environnement, il est souvent un des hôtes clandestins de nos jardins. Il est parfois accompagné du Serin cini, du Bruant jaune ou du Gobemouche gris, trois espèces en voie de raréfaction.

Ces îlots de biodiversité nuancent la monotonie de la plaine agricole. Ils constituent aussi le domaine de la Chouette chevêche, un petit rapace nocturne en net déclin. Les données disponibles suggèrent la présence d'une cinquantaine de couples sur le territoire du PNR, ce qui est remarquable. Il s'agit cependant majoritairement de données datant de 10 ans ou plus. Une réactualisation des connaissances serait ici utile. La présence et l'état des mares, ainsi que de leur faune notamment amphibienne, est également mal connue dans le contexte du plateau cultivé.

Le bâti, en particulier lorsqu'il est ancien, peut lui aussi être utile à la biodiversité, en particulier à la Chouette effraie et à la Chouette chevêche, aux hirondelles et aux chauves-souris qui y trouve des abris pour la reproduction, et pour hiberner en ce qui concerne les chiroptères – le nom officiel des seuls de nos mammifères capables de voler dont les gîtes de reproduction et d'hibernation seraient à recenser.

## **II – Milieux aquatiques**

La surface occupée par les milieux humides est modeste, probablement inférieure à 5 % du territoire de la Brie des Morin. Ces habitats jouent pourtant de multiples rôles. Certains nous aident à mieux maîtriser les crues des rivières. Tous ont un intérêt biologique et paysager non négligeable.

### **1. Rus et rivières, le réseau hydrographique**

Progressivement constitué depuis les glaciations, un réseau hydrographique dense draine la Brie des Morin et structure ses paysages. La plupart des cours d'eau constituant ce réseau a été largement aménagé dès le Moyen Âge. Des digues ont été élevées en travers de vallons pour former des étangs et produire des poissons, et de nombreux moulins ont contraint l'écoulement de l'eau. La plupart des étangs ont été supprimés entre la Révolution et le premier tiers du 19<sup>ème</sup> siècle. Les moulins ont d'abord été construits pour produire de la farine, puis pour d'autres activités comme la production d'huile, et à partir du 18<sup>ème</sup> siècle pour l'industrie papetière. Ils ont aujourd'hui perdu leurs fonctions économiques, mais il en existe encore quelques-uns, avec leurs retenues et vannes, particulièrement dans les vallées des Morin et certains de leurs affluents. D'autres travaux ont eu pour objectif d'améliorer la navigation, ou bien d'étendre les surfaces cultivables en fond de vallée, ou encore de mieux maîtriser les crues.

Ces aménagements, réalisés au fil des siècles, ont profondément modifié les conditions de vie, les habitats, les communautés faunistiques et floristiques qui peuplent les cours d'eau de la Brie des Morin. La pollution domestique ainsi que celle due aux pesticides constituent un autre facteur d'importance majeure affectant la diversité biologique de nos rus et rivières.

Cependant, certaines espèces identifiées dans plusieurs segments des Morin et de leurs affluents retiennent plus particulièrement l'attention parce qu'elles sont indicatrices de milieux moins perturbés. C'est le cas de

deux espèces de poisson, la Lamproie de planer et le Chabot, et d'un mollusque bivalve, la Mulette épaisse. Ces espèces ne peuvent accomplir leur cycle biologique qu'en présence d'un courant suffisant, lorsque le fond de la rivière est plus ou moins caillouteux, là où le sable et le gravier dominant au détriment des particules fines d'argiles et de limons qui restent en suspension et sont évacués par l'eau. La vitesse du courant permet également une meilleure oxygénation de l'eau, et donc une augmentation de son pouvoir d'auto-épuration.

La présence d'une petite population d'Écrevisses à pattes blanches, une autre espèce des eaux courantes très sensible à la qualité de l'eau, a récemment été mise en évidence dans un des affluents du Petit-Morin. Autrefois commune, elle est aujourd'hui en voie d'extinction à l'échelle régionale.

Le Martin pêcheur, figure hautement emblématique des rivières, se reproduit dans les cavités qu'il creuse dans les berges, notamment dans les vallées des Morin. Le putois, dont le déclin est avéré en France, est un bon nageur. Il fréquente les cours d'eau et leurs abords ainsi que d'autres milieux humides. Plusieurs espèces de libellules menacées ou quasi-menacées d'après la liste rouge régionale et liées aux rivières ont été observées sur les principaux cours d'eau de la Brie des Morin : la Grande Aeschne, l'Aeschne paisible, le Caloptéryx vierge, le Gomphe vulgaire, ...

Bien moins connu, plus discret et plutôt lié aux ruisseaux et ruisselets forestiers, l'Osmyle à tête fauve est un insecte protégé en Île-de-France qui s'avère bien représenté dans les affluents du Petit-Morin. Elle est également présente dans ceux du Grand-Morin bien qu'insuffisamment recherché. Elle représente, avec le Cordulégastre annelé - une grande libellule jaune et noire également protégée à l'échelle régionale - un cortège faunistique et floristique bien particulier lié aux plus petits cours d'eau, souvent dans un contexte d'Aulnaie-frênaie - un habitat prioritaire. Au moins dans la vallée du Petit-Morin, il existe ainsi des ruisselets forestiers au débit étonnamment pérenne au fil des saisons, qui disparaissent en pointillés dans les couches superficielles du sol et semblent témoigner de la circulation d'une nappe dans les colluvions.

## **2. Des milieux humides diversifiés**

Outre les rivières, des milieux humides diversifiés tels que des mares, marais, étangs et prairies humides parsèment le territoire de la Brie des Morin. La plupart sont de surface modeste, mais leur intérêt biologique est loin d'être négligeable.

- Les forêts alluviales en fond de vallée sont souvent réduites à une étroite ripisylve sur les berges des rivières. Au bord du Petit-Morin et du Grand-Morin, quelques-unes ont pu se reconstituer sur d'anciennes prairies humides lorsque ces dernières n'ont pas été plantées de peupliers. On y trouve plusieurs plantes à haute valeur patrimoniale comme l'Anémone fausse renoncule, la Cardamine amère et la Cardamine impatiente, tandis que la présence d'Orme lisse est à confirmer. L'Anémone fausse renoncule nécessite une attention particulière puisque c'est en Brie des Morin que sont localisés l'essentiel des populations d'Île-de-France.

- Les mares sont assez nombreuses et assez bien réparties sur le territoire bien que souvent insuffisamment inventoriées quant à leur biodiversité. Certaines abritent des espèces à haute valeur patrimoniale dont des amphibiens comme le Sonneur à ventre jaune, le Crapaud accoucheur, le Triton crêté et des plantes

aquatiques comme *Potamogeton berchtoldii* et *Potamogeton trichoides*. D'autres abritent des espèces plus communes. Celles qui ne s'assèchent pas ont une fonction essentielle pour la faune lorsque la pluie manque. Celles qui s'assèchent en été peuvent être utiles pour la reproduction de certains amphibiens qui ne supportent pas la présence de poissons.

- Quelques étangs créés avant la révolution, comme l'étang de Péreuse ou l'étang de Saint-Denis, subsistent en milieu forestier. Ils permettent à plusieurs espèces d'amphibiens et d'oiseaux aquatiques de se reproduire et sont utiles aussi aux oiseaux hivernant ou en passage migratoire comme le Balbuzard pêcheur. Les libellules (odonates) peuvent être très diversifiées comme dans l'étang Saint-Denis à Pierre-Levée où plusieurs espèces rares et menacées ont été signalées : la Grande Aesche, l'Agrion mignon, la Cordulie bronzée, la Naïade aux yeux rouges, le Leste fiancé, la Cordulie métallique.

- Les prairies humides sont aujourd'hui à l'état relictuel en Brie des Morin. Il serait utile d'étudier les possibilités de restauration de cet habitat, ce qui permettrait notamment de stabiliser la population de Cuivré des marais aujourd'hui contrainte de s'installer principalement dans des friches et jachères agricoles plus ou moins inondables.

- Niché dans un méandre de la Marne, le site de Luzancy mérite une mention particulière. Il fait partie du site Natura 2000 des Boucles de la Marne et présente beaucoup de similitudes avec la Réserve Naturelle Régionale du Grand-Voyeux à Congis-sur-Thérouanne. Cet ancien site d'extraction de sables et de graviers dans les alluvions de la Marne est aujourd'hui partiellement réaménagé de manière à être favorable à la biodiversité et notamment aux oiseaux d'eau. L'avifaune y est en effet particulièrement riche puisque 231 espèces ont été observées depuis l'année 2000 ! Certaines espèces très menacées viennent y nicher plus ou moins régulièrement comme le Pipit farlouse, le Bruant des roseaux, la Rousserolle turdoïde, la Gorgebleue à miroir et l'Œdicnème criard. D'autres, se reproduisant en Europe du Nord et de l'est et même au-delà jusqu'en Sibérie, viennent chercher un climat plus doux pour passer l'hiver ou bien profitent des ressources alimentaires pour effectuer une pause lors de leur migration. C'est le cas du Balbuzard pêcheur, de la Guifette noire, de la Guifette moustac, du Hibou des marais, de la Bécassine des marais, de la Bécassine sourde, de nombreuses espèces de canard comme la Sarcelle d'hiver, le Canard souchet, le Canard chipeau, le Fuligule milouin, le Fuligule morillon, .... Deux amphibiens fortement menacés en Ile-de-France, le Crapaud calamite et le Pélodyte ponctué, ont été régulièrement signalés sur le site. Beaucoup de plantes à haute valeur patrimoniale suggérant la présence de prairies humides étaient signalées en 1934. La plupart sont très probablement aujourd'hui éteintes localement mais quelques-unes subsistent comme le Scirpe épingle ou le Peucedan à feuilles de Carvi. À proximité de la boucle de Luzancy, le méandre de Méry-sur-Marne, autre noyau du site des Boucles de la Marne, présente des caractéristiques similaires mais bénéficie d'un suivi moins régulier. D'autre part, les carrières récemment ouvertes à Citry pourraient à terme présenter le même intérêt biologique justifiant une intégration au site Natura 2000.

### III - Milieux forestiers

Les milieux forestiers sont présents sur environ 20 % du territoire concerné. Certains peuvent être anciens d'au moins trois siècles. D'autres, installés depuis seulement quelques décennies sur des parcelles abandonnées du fait du déclin de l'élevage, ont alors un intérêt biologique moindre.

Ces habitats forestiers sont souvent perçus comme des milieux parfaitement naturels mais leurs caractéristiques et composition floristique sont en réalité influencées par une exploitation forestière séculaire. Un des effets de ces activités humaines est par exemple l'abondance du Charme et la relative rareté du Hêtre qui devrait pourtant dominer compte-tenu des conditions du climat et du sol. C'est le résultat d'une sélection visant à favoriser le premier au détriment du second, effectuées lors de coupes de bois. Certaines pratiques comme le drainage des forêts humides, les coupes à blanc, le tassement des sols par des engins lourds et les plantations d'espèces non indigènes ont fortement dégradés les forêts franciliennes. Les parcelles en bon état de conservation d'un point de vue biologique tendent à se raréfier. Elles nécessitent une attention particulière.

Les plus grandes surfaces boisées sont l'extrémité orientale de la forêt de Crécy et la forêt de Malvoisine aux environs de Morcerf, la Forêt de Choqueuse près de Doue, et les coteaux de la vallée du Petit-Morin ainsi que ceux de la vallée de la Marne. Les surfaces plus réduites ne sont pas sans intérêt. En plus de leur valeur patrimoniale propre qui peut être forte, Elles jouent un rôle important pour la trame verte.

## 1. Flore et végétation forestière

Plusieurs formations végétales forestières bien distinctes ont été identifiées en Brie des Morin. Elles sont réparties en fonction des caractéristiques du sol et des conditions climatiques locales. Des variations sensibles peuvent exister entre différents points de la Brie des Morin : par exemple, des températures moyennes sont nettement plus élevées sur les coteaux exposés au Sud que sur ceux exposés au Nord.

Les Hêtraies-chênaies dominant, avec plusieurs variantes. Les Frênaies de ravins et de pentes fraîches sont les plus rares aussi bien à l'échelle du PNR qu'à l'échelle de la région. Riche en fougères rares (Dryoptéride écaillée, Polystic à aiguillons, Polystic à soies), ces habitats sont particulièrement remarquables d'une part du fait de leur rareté, et d'autre part pour leur intérêt paysager en particulier lorsqu'ils sont localisés dans des vallons profondément encaissés.

Les Chênaies-frênaies fraîches, Aulnaies marécageuses et Aulnaies-frênaies riveraines sont aussi représentées sur des surfaces plus ou moins importantes. Ces différents types de forêts sont tous identifiés pour leur forte patrimonialité à l'exception des Hêtraies-chênaies qui peuvent cependant abriter des espèces à forte valeur patrimoniale comme l'Epipactis pourpre (une orchidée), le Séneçon des forêts, le Blechnum en épi (une fougère), ...

Certaines plantes signalées dans ces différents boisements ont un intérêt patrimonial particulièrement élevé car elles sont à la fois très rares en Ile-de-France, fortement menacées d'après la liste rouge régionale, et enfin parce que l'essentiel de leurs populations sont localisées en Brie des Morin où elles sont plutôt bien représentées :

- L'Isopyre faux-pigamon *Isopyrum thalictroides*, forme de belles populations en tapis dans les Chênaies-frênaies fraîches de la vallée du Petit-Morin.

- La Lathrée écailleuse *Lathraea clandestina*, est-elle aussi principalement présente dans les Chênaies-frênaies fraîches des vallées du Petit-Morin et du Grand Morin. À l'échelle de l'Ile-de-France, une seule population est connue en dehors de la Brie des Morin, à Favières.

- L'Anémone fausse renoncule *Anemone ranunculoides* se développe principalement dans les Aulnaies-frênaies riveraines en d'assez nombreux points des vallées du Petit-Morin et du Grand-Morin où elle peut localement constituer des populations denses constituées de nombreux individus.

- La Laïche maigre *Carex strigosa* est une espèce des boisements humides que l'on peut notamment trouver dans les Frênaies de ravins et de pentes fraîches, dans les Chênaies-frênaies fraîches et les Aulnaies marécageuses ou Aulnaies-frênaies riveraines. Elle est assez bien répartie en Brie des Morin, plus particulièrement dans la vallée du Petit-Morin, mais aussi dans certains affluents du Grand-Morin et localement dans plusieurs boisements du plateau, notamment dans les forêts de Choqueuse et de Malvoisine.

- La Raiponce en épi *Phyteuma spicatum* se rencontre assez facilement dans les Chênaies-frênaies fraîches, souvent au bord des chemins. Elle est présente sur les coteaux des vallées du Petit-Morin, du Grand-Morin et de la Marne et de certains de leurs affluents.

D'autres espèces d'un grand intérêt patrimonial mais dont les populations franciliennes sont moins centrées sur la Brie des Morin doivent être considérées. Parmi elles, citons le Millepertuis androsème, la Lysimaque des bois, le Bois-joli, la Scille à deux feuilles, la Luzule des bois, l'Asaret d'Europe et le Grémil pourpre bleu qui a la particularité d'être uniquement présent au Bois de la Barre à l'échelle du PNR.

## 2. La faune forestière

Elle est assez mal connue, et de manière plus ou moins approfondie selon les lieux et les groupes faunistiques. Certains boisements permettent la reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux en fort déclin au moins à l'échelle régionale : c'est le cas du Pouillot siffleur, du Pouillot fitis, du Bouvreuil pivoine, et de la Mésange boréale. Le dérèglement climatique est une cause bien identifiée du déclin de ces quatre passereaux. La Bécasse des bois niche en forêt de Choqueuse, de Malvoisine, et de Crécy. Le Lézard vivipare semble bien représenté et réparti dans les différentes forêts du périmètre. La Couleuvre d'esculape, de mœurs très arboricoles, n'est pas strictement forestière puisqu'elle fréquente aussi les lisières et les haies bocagères. Elle est rare et tend à décliner en Île-de-France, la population centrée sur la vallée du Petit-Morin est à considérer comme d'importance régionale. La Rainette verte est signalée en forêt de Malvoisine.

Trois espèces de chauves-souris liées aux vieilles forêts de feuillus fréquentent la Brie des Morin, le Murin de Bechstein, le Murin de Brandt et la Barbastelle d'Europe, cette dernière étant particulièrement rare et menacée. Ces trois espèces se reproduisent généralement dans une cavité d'un arbre ou sous une écorce décollée. Elles peuvent hiberner dans les arbres creux, mais aussi dans des cavités souterraines comme les grottes et les caves.

Les vieux arbres vivants ou morts, plus ou moins riches en cavités, ainsi que le bois mort sont des composantes essentielles des forêts en bon état biologique. Ils sont particulièrement indispensables à certaines chauves-souris, certains oiseaux, mais aussi à de nombreuses espèces d'insectes et autres

arthropodes. Plusieurs espèces rares et déterminantes ZNIEFF ont été signalées par exemple parmi les Cérambycides (*Pedostrangalia revestita*, *Leptura aethiops*, *Oberea pupillata*, *Anaglyptus mysticus*) et les Syrphes (*Criorhina asilica*, *Caliprobola speciosa*, *Callicera aurata*, *Criorhina ranunculi*, ...).

Un élément remarquable des paysages forestiers de la Brie des Morin est la présence, notamment dans les vallées de Morin, de tocards, nom donné localement aux arbres taillés en têtard. Ces arbres permettaient autrefois de récolter différentes ressources : bois pour le chauffage, feuillage pour le bétail, ... Souvent âgés, tordus, fissurés, et plus ou moins creux ils fournissent des habitats bien particuliers à de nombreux insectes, probablement aussi à des chauves-souris. Les vieux arbres encore debout sont peu nombreux dans ces forêts. Il est probable que les tocards jouent un rôle de substitution non négligeable sur ce plan biologique. Souvent en alignement pour délimiter les parcelles forestières, ils enrichissent le paysage et sont aussi porteurs de l'histoire locale et de pratiques rurales anciennes.

## Conclusion

Il est avéré que de nombreuses espèces ont disparu de la Brie des Morin. C'est par exemple le cas d'une centaine de plantes signalées autrefois et qui n'ont pas été revues depuis 1960. Le peu de données historiques qui nous sont parvenues permet de citer un autre exemple concernant les papillons de jour puisqu'elles montrent que le Grand Sylvain, l'Hespérie du Brome, le Gazé, le Damier de la Succise, le Damier du Frêne et le Mélibée étaient autrefois présents et qu'ils ont aujourd'hui disparu de notre territoire, et même de l'ensemble de l'Île-de-France pour les quatre dernières citées. Parmi les oiseaux, plusieurs espèces autrefois communes ne se reproduisent plus dans le périmètre du projet de PNR depuis quelques décennies : on peut citer le Moineau friquet, le Tarier des prés, le Pipit farlouse et le Cochevis huppé.

Pourtant, le panorama qui vient d'être dressé montre que le territoire du projet de Parc Naturel Régional de la Brie des deux Morin abrite encore aujourd'hui une diversité biologique riche et originale, dont l'importance est au moins d'ordre régional.

Au regard des quelques 5 000 espèces identifiées dans le périmètre étudié, toutes n'ont pas été citées. Celles qui le sont ont été choisies essentiellement parce que leurs effectifs sont en déclin au moins à l'échelle régionale et qu'elles sont de ce fait plus ou moins menacées d'extinction en Île-de-France. Le choix s'est ensuite souvent porté sur celles qui sont présentes de manière significative en Brie des Morin, et souvent d'avantage que dans le reste de l'Île-de-France. De ce fait, elles caractérisent souvent le territoire étudié relativement à d'autres petites régions d'Île-de-France. Elles ont également été sélectionnées pour leur valeur indicatrice de milieux naturels ou semi-naturels fonctionnels et en bon état de conservation : si nous parvenons à maintenir des conditions favorables à leur présence, c'est tout un ensemble d'espèces moins sensibles, souvent qualifiées de « biodiversité ordinaire », qui sera préservé. Cet effet parapluie profite aussi certainement à de nombreuses espèces qui nous échappent car leur identification est difficile, nécessitant par exemple une analyse microscopique. C'est le cas notamment des champignons et d'une large part des arthropodes, deux groupes taxonomiques qui jouent des rôles fondamentaux dans les écosystèmes. Certaines de ces espèces, dont nous ignorons parfois la présence, peuvent être rares et exigeantes en termes d'habitat.

Les observations disponibles dans les bases de données qui ont été consultées permettent finalement de mettre en évidence les espaces les plus riches en biodiversité, avec parfois de très forts enjeux biologiques mais aussi des fragilités. Le maintien et l'amélioration de l'état de conservation de ces réservoirs de biodiversité sont essentiels dans le cadre du projet de PNR, des actions de restauration sont également à envisager.

Les espèces et espaces ordinaires ne sont pas à négliger, d'autant plus qu'ils ont souvent un intérêt fonctionnel non négligeable, par exemple pour le climat, pour l'eau, ou pour les agrosystèmes. Il est d'autre part primordial de veiller à l'existence d'une connectivité fonctionnelle du point de vue biologique entre les différents espaces naturels ou semi-naturels.

On considère trop souvent que renoncer à l'urbanisation d'un espace est suffisant pour le protéger en tant qu'espace naturel. En réalité, les pratiques de gestion et leurs modalités ont un rôle déterminant sur leur état de conservation. La coupe à blanc d'une parcelle colonisée par l'Isopyre faux-pigamon détruira pour plusieurs décennies cette population. Les bords de chemin fréquemment broyés perdent l'essentiel de leur fonction de corridor biologique. La flore d'une prairie à orchidée sera rapidement banalisée et appauvrie suite à un apport d'engrais ou à une série de fauches précoces, ... D'une manière générale, la simplification des écosystèmes tend à diminuer leur résilience face au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité et donc à aggraver les effets de ces deux défis majeurs pour l'humanité.

Réaliser ces objectifs est difficile et se heurte à des difficultés conséquentes. Préserver le réseau de prairies identifié comme d'importance majeure dans le cadre du PNR nécessite par exemple le maintien d'activités d'élevage économiquement viables et exercées dans des conditions favorables à la diversité biologique. Dans un territoire où, comme en Brie des deux Morin, les agrosystèmes dominent, l'investissement des agriculteurs et des éleveurs en tant qu'acteurs d'importance majeure de la gestion de la biodiversité est essentielle.

#### **Quelques documents consultés :**

Listes rouges pour la région Ile-de-France (page web permettant d'accéder aux listes pour les rhopalocères et zygène, la flore vasculaire, les oiseaux, les amphibiens et reptiles, les chauves-souris, ...)

Dix principes de gestion des zones herbeuses pour épargner la faune et la flore

La pâture des hacots, histoire d'une prairie ancienne dans la vallée du Petit-Morin.

Cartographie des végétations de la vallée du Petit Morin De Verdélot à Saint-Cyr-sur-Morin - Jérémy Détrée, CBNBP, délégation Île-de-France, janvier 2016

Découvertes de populations franciliennes du Cuivré des marais, *Lycaena dispar* (Haworth, 1802), dans les vallées du Petit et du Grand Morin (Seine-et-Marne) - Laurence Beauchamp, Thierry Roy et Marie-André Lantz, revue *Alexandor Fasc.* 5-6.

Synthèse de 30 ans de suivis des oiseaux communs par le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (programme STOC) et quelques autres protocoles. 2020, MNHN.

Guide des végétations remarquables en Ile-de-France, tome 1 (méthodologie) et tome 2 (manuel pratique) – CBNBP, 2015



Projet de parc naturel régional de la Brie et des deux Morin - Prise en compte de l'avis de l'État et mise à jour de l'étude d'opportunité et de faisabilité – Institut Paris Région, 2016

**Données consultées :**

- Base de données Lobelia du Conservatoire de Botanique National du Bassin Parisien,
- Base de données régionale du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP IdF),
- Base de données mondiale *Global Biodiversity Information Facility* (GBIF),
- Données de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN),
- Données personnelles de naturalistes locaux.